

Nos missions

Evaluer et coordonner



Evaluer

la situation de l'enfant



Mobiliser

l'ensemble des acteurs
autour de la situation



Organiser et coordonner

un accompagnement précoce,
transitoire, pour les enfants
n'ayant pas de réponse adaptée
à leurs besoins

Conseiller, soutenir et former



Transmettre et développer

les compétences parentales
et des aidants (guidance, éducation
à la santé et au soin)



Sensibiliser et former

les professionnels qui
gravitent autour de l'enfant



Faciliter l'accueil

des enfants handicapés ou porteurs de maladies
graves par les familles d'accueil sollicitées
par l'ASE en étant un partenaire du quotidien



Soutenir les familles et les aidants et les
orienter le cas échéant vers des lieux de répit

Contexte de création

Ce PCPE est porté par l'association, *Les enfants de la Baie de Bandol* appuyé sur un EEAP et un SESSAD *Les Lauriers Roses* à Bandol sous la Direction de Madame Pourchier et Madame Guissart.

L'association, *Les enfants de la Baie de Bandol* est une association Loi 1901 laïque et à but non lucratif reconnue d'utilité publique. Elle travaille, dans le respect des convictions individuelles, à promouvoir la dignité des enfants en situation de handicap, à favoriser leur épanouissement, à aider à leur intégration dans la vie sociale, à garantir leurs droits et notamment celui relatif à la scolarisation.

Le PCPE s'inscrit dans la démarche *Une Réponse Accompagnée Pour Tous* à la suite du rapport établi par Denis Piveteau *Zéro sans solution*.

Par son histoire, l'établissement auquel est adossé le PCPE possède des compétences dans l'accompagnement d'enfants jeunes, 0-6 ans, présentant des pathologies très variées et complexes. Le PCPE pourra s'appuyer sur une équipe pluriprofessionnelle (personnel médical, paramédical, éducatif et social) existante et spécialisée dans la petite enfance.

Ce PCPE se veut donc œuvrer dans le cadre du dépistage, de l'aide et de l'accompagnement précoce des enfants.

Nous contacter

PCPE - Les Lauriers Roses

Mme Bremondy

48, Impasse des lutins
83150 Bandol

Tél. : 06.73.10.02.86
pcpe@eeap-lauriersroses.fr

PCPE Les Lauriers Roses



Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées

Accompagner les enfants et leur entourage

Réponse souple et adaptée, dans une vision inclusive permettant à l'enfant en situation de handicap - ou porteur de pathologies graves - et à son entourage, d'être accompagnés, selon leurs besoins et leurs compétences.

Les bénéficiaires, les enfants



Ce PCPE s'adresse aux enfants de 0 à 6 ans, en situation de handicap ou porteurs de pathologies graves, avec risque de rupture de parcours dans l'une des situations suivantes :

- Ne bénéficiant d'aucune proposition d'accompagnement et de soutien, ou un accompagnement insuffisant pour permettre une bonne inclusion de l'enfant
- Vivant une période de transition vers un établissement ou un service médico-social
- Les enfants en situation de handicap, protégés par l'ASE et faisant l'objet d'une mesure de placement

Les missions auprès de l'enfant

Mettre en place un accompagnement adapté à ses compétences, ses capacités et ses besoins avec l'intervention coordonnée de professionnels libéraux, du secteur mé-dico-social ou de santé, des prestataires de service ou intervenants à domicile.

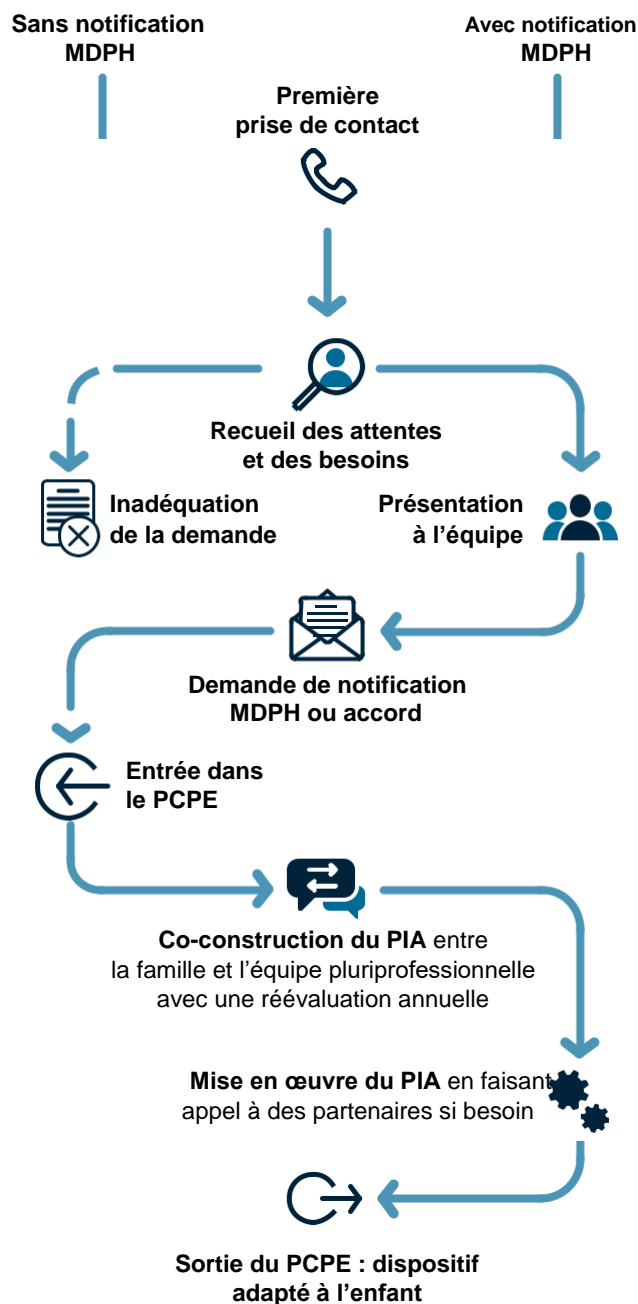
Et son entourage

Entourage professionnel et non professionnel : familles, fratries, les familles d'accueil (ASE) de l'enfant avec risque de rupture de parcours. Structures d'accueil de la petite enfance : crèches, assistantes maternelles, écoles...

Les missions auprès de la famille et de l'entourage au sens large

- Soutenir, accompagner, orienter et soulager le quotidien
- Renforcer et valoriser les savoir-faire des aidants
- Proposer des prestations : Guidance parentale, « coaching des aidants », accompagnement des démarches d'orientation, sensibilisation, information à des outils spécifiques

Parcours PCPE



Modalités d'accompagnement

Le PCPE accompagne selon les modalités suivantes :

- Contractualisation de courte durée
- Formalisation d'un projet individuel d'accompagnement fondé sur l'évaluation fonctionnelle des difficultés des enfants, de leur famille ou famille d'accueil (dans le cas de placement ASE)
- Des temps de coordination renforcée
- Une prestation centrale assurée par la coordinatrice de parcours avec des actions de : Consultation, dépistage, prévention, négociation, coordination du parcours, sensibilisation, information, guidance, pour favoriser une réponse concertée aux besoins de l'enfant

L'équipe encadrante

Chef de service

M Van Kaam

Coordonnatrice

Mme Brémond, Psychologue

Équipe pluriprofessionnelle

Médecins neuropédiatre et pédopsychatre, Kinésithérapeute, Orthophoniste, Psychomotricienne, Ergothérapeute,...

Définitions

MDPH - Maison Départementale des Personnes Handicapées

PCPE - Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées

ASE - Aide Sociale à l'Enfance **PIA** - Projet Individualisé d'Accompagnement